

# DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**DELEPAU**

**Gilles**

**Elu départemental/Côte-d'Or (21)/l'eau**

Élu(e) ou nommé(e) le : 27/06/2021

Déclaration déposée le : 22/05/2022 17:28:02

## Renseignements personnels :

Année de naissance : 20/05/1963

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Groupama Grand Est depuis le 01/2020 responsable de marché Commentaire : en 2022 il s agit des salaires à fin avril 2022	2020 : 84 485 € Net 2021 : 88 832 € Net 2022 : 36 200 € Net

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : néant retraîtée

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

**7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire depuis le 01/2020 Commentaire : pour 2020 il s'agit de la rémunération sur deux mandature a compter de mars 2020 pour 2022 rémunération à fin avril 2022	2020 : 15 653 € Net 2021 : 15 653 € Net 2022 : 5 217 € Net
conseillé départemental depuis le 01/2021 Commentaire : pour 2022 à fin avril	2021 : 20 643 € Net 2022 : 6 849 € Net
vice président SDIS 21 depuis le 01/2021 Commentaire : pour 2022 à Avril	2021 : 4 022 € Net 2022 : 1 635 € Net

**Observations**

*Je soussigné Gilles DELEPAU certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 22/05/2022 17:28:02*

*Signature : Gilles DELEPAU*